

Or, avant de participer à un tel contrôle international, notre gouvernement doit mettre au point les lois contre la pollution. Ces dernières semaines, nous avons eu un exemple saisissant des séquelles suscitées par le déversement de résidus nocifs industriels dans les baies et les ports. Nous pouvons maintenant être raisonnablement sûrs que le fléau du hareng rouge dans la baie de Plaisance était le résultat direct du déversement de résidu et de sous-produits d'une usine de réduction électrique. Seule la fermeture rapide de l'usine, dit-on, a épargné aux pêcheurs locaux un désastre plus grand que l'ennui de perdre une partie de leurs recettes annuelles.

Or combien d'autres usines se servent des océans et profitent de l'absence de normes précises et logiques pour y déverser des résidus bruts ou improprement traités? Nous ignorons, par exemple, quel genre de déchets sont déversés par d'autres usines. Nous ignorons en quelles quantités ils sont déversés et nous ne savons pas dans quelle mesure ils sont nocifs pour la vie marine et les eaux intérieures. Les lois, les règlements et les statuts actuellement en vigueur n'encouragent guère les investigations dans ce domaine sur le plan international. J'estime que si nous n'entreprenons pas dès maintenant des travaux d'investigation, de concert avec des correctifs parallèles et efficaces—et je ne crains pas de faire cette déclaration, car cela devient de plus en plus évident aux yeux des experts en la matière—nous ferons bientôt face, en ce qui concerne nos eaux côtières, à un problème similaire à celui qui se pose maintenant à l'égard de nos cours d'eau intérieures.

● (8.30 p.m.)

Le peu d'intérêt que nous portons à l'eau de mer qui nous entoure se manifeste encore dans la nouvelle d'après laquelle le gouvernement des États-Unis—à moins que ce ne soit l'armée—envisagerait de déverser les gaz toxiques de la seconde guerre mondiale dans les profondeurs de l'océan Atlantique, qui deviendrait alors le principal dépotoir de cette arme de guerre désormais périmée. Sauf erreur, on songerait actuellement à transporter le gaz du centre des États-Unis jusqu'à la côte atlantique, puis à le charger sur de vieux bateaux et à l'acheminer vers la grande faille du centre de l'Atlantique, où ces bateaux seront coulés. Les autorités américaines, gouvernementales ou militaires, s'imaginent sans doute qu'elles protégeront éternellement les gaz renfermés dans ces unités mises au rebut. Je me demande cependant si les profondeurs mêmes de l'Atlantique seront suffisantes pour contenir ce gaz délétère. Tous ceux d'entre

nous qui vivent sur la côte connaissent bien l'effet corrosif de l'eau salée. Tout mouvement dû aux eaux, au courant ou à la marée engendre une détérioration très rapide sous forme d'oxydation des contenants.

Si nous devons protéger les eaux qui nous entourent et le poisson qu'elles contiennent, nous n'avons pas le droit moral de prendre un risque calculé de ce genre. Notre devoir est de songer aux générations futures et aux millions de gens qui meurent de faim ou souffrent de sous-alimentation par suite d'une insuffisance de protéine, et on ne peut même envisager de mettre en danger les protéines disponibles dans la mer. Il y a quelques jours à peine, la radio nationale nous communiquait d'Halifax une nouvelle concernant la possibilité de convertir les protéines du poisson en gâteaux très savoureux. Nous savons aussi qu'on peut faire, à partir des protéines du poisson, le meilleur beurre qui soit au monde. On peut faire un repas complet grâce aux protéines extraites des sous-produits du poisson. Il n'est même pas nécessaire d'utiliser le poisson entier.

Sachant que nous avons les capacités techniques d'en fabriquer à partir des produits de la mer, il est inconcevable que nous songions, même de loin, à utiliser la mer comme un déversoir pour des gaz mortels. Je crains fort que les États-Unis et les autres pays ne finissent par envisager d'employer l'océan comme un dépôt de déchets pour les résidus de matières fissibles. Cette perspective suffit presque à me faire frémir d'horreur. Il serait regrettable de créer accidentellement une situation où nous polluerions une zone au point de la rendre inutilisable au sens complet du terme ou au point d'empêcher la société de profiter pleinement des ressources qu'elle recèle. S'il s'agit d'un accident et si nous apprenons quelque chose, alors on peut l'admettre. Mais il m'est absolument impossible d'admettre que nous songions même à utiliser l'Atlantique, le Pacifique, l'Arctique, l'Antarctique, l'océan Indien ou n'importe quel océan du monde comme un déversoir pour les résidus qui représentent un danger mortel en puissance.

Il ne nous appartient pas de critiquer les États-Unis. J'estime, cependant, que la longueur de notre littoral nous impose une responsabilité dans ce domaine et que le gouvernement devrait parler haut et clair. Je crois qu'il nous incombe à nous-mêmes de cesser d'employer l'océan comme un déversoir pour n'importe quel résidu. Nous pourrions montrer l'exemple à cet égard en espérant que le reste du monde nous imite. Voici, selon moi, la meilleure manière d'assumer cette